

AFFAIRE N° 12. - Acquisition de l'immeuble de Madame GERARD Gabriel,
situé rue Pasteur.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain bâti de 600 m²,
situé rue Pasteur, en vue de la constitution d'une réserve foncière.

Cet immeuble a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de
Madame GERARD Gabriel pour le prix de 18 032 000 Frs CFA, soit une majoration de
12 % par rapport à l'estimation des Domaines.

Compte tenu de l'intérêt que présente l'acquisition de ce terrain, je
vous demande, mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure
d'acquisition de cet immeuble pour le prix de 18 032 000 Frs CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la C.A.E.C.L.
pour l'achat de terrains.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Lu
Saint-Jouis, le 13 Juin 1944
bon à l'effet
Le Secrétaire Général
signé: J. F. Loub
en copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Le Chef de Bureau
Polier